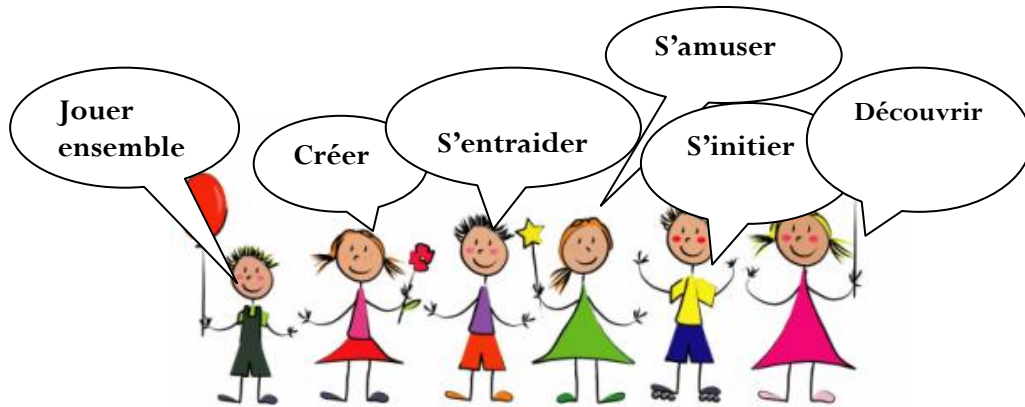


ACCUEIL DE LOISIRS DE TOLLEVAST



Le centre est ouvert A tous les enfants âgés de 3 à 13 ans

Les mercredis en demi-journée

Et

Les vacances scolaires

Du 08 au 19 février

Du 04 au 15 avril

Du 06 au 29 juillet

(Attention le centre sera fermé le 14 et 15 juillet)

Du 22 au 31 août

Du 20 au 02 novembre

(Attention le centre sera fermé le 31 octobre et 01 novembre 2016)



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Emilie au **02.33.52.63.77** aux heures d'ouverture du centre de loisirs ou par mail : emigouin2@hotmail.fr

Pièces à fournir lors de l'inscription :

La fiche sanitaire et la fiche d'inscription dûment remplies, le carnet de santé de l'enfant, le règlement intérieur signé, la carte d'allocataire CAF ou MSA

Fonctionnement :

En raison de difficultés de gestion de la fréquentation du centre, nous vous demandons, dans la mesure du possible, d'inscrire vos enfants avant l'ouverture et au minimum 2 jours avant sa présence.

Si votre enfant déjeune au centre de loisirs et que vous prévoyez son arrivée après 9h30, pensez à prévenir au 02.33.52.63.77 pour la commande des repas.

Paiement :

Celui-ci s'effectue à la fin de chaque mois pour les mercredis et deux jours avant la fermeture du centre pour les vacances scolaires.

Les chèques-vacances et CESU sont acceptés.

Les factures seront fournies à la demande.

Aides :

Des aides sont accordées par certains services sociaux : renseignez-vous auprès de votre mairie ou de l'assistante sociale de secteur.

Comité d'entreprise :

Les familles pouvant bénéficier d'une aide de leur comité d'entreprise sont priées de se mettre en contact avec celui-ci.

LES MERCREDIS

A la demi-journée avec repas
Ou à la demi-journée sans repas

de 11H30 à 19H15
de 13H30 à 19H15

TARIFS

	COMMUNE		CCDD		HORS-CCDD	
	DJR	DJSR	DJR	DJSR	DJR	DJSR
Allocataires Caf et non allocataire	8,50	4,50	9,00	5,00	13,00	9,00
Autres EDF,peche, SNCF	10,40	6,50	10,90	7,00	14,90	11,00
Allocataires MSA	7,80	3,80	7,60	4,30	12,30	8,30

CCDD*: Hardinvast –Virandeville – St-Martin le Gréard – Martinvast – Nouainville

LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

Tarifs pour les enfants bénéficiant de la politique tarifaire CAF ou MSA

Présentation de la carte loisirs obligatoire

	Carte loisirs A		Carte loisirs B	
	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant
Journée repas	4,00	2,00	5,50	2,75
Demi-journée Sans-repas	1,80	0,90	3,00	1,50

LES VACANCES SCOLAIRES

A la journée
A la demi-journée sans repas
Ou
A la demi-journée avec repas
Ou

de 08H00 à 18H30
de 08H00 à 11H45
de 13H30 à 18H30
de 08H00 à 13H45
de 11H30 à 18H30

TARIFS

Commune	Journée- repas	Journée sans -repas	Demi- journée repas	Demi- journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	10,00	8,5	7,50	5,00
Régime Agricole	9,30	7,80	7,15	4,65
Autres régimes	14,10	12,60	9,60	7,10

Les tarifs prennent en compte l'aide accordée aux enfants de Tollevast par l'association
« La Tollevastaise »

Communes signataires de la CCDD*	Journée- repas	Journée sans -repas	Demi- journée repas	Demi- journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	12,50	9,00	10,00	6,00
Régime Agricole	11,80	8,30	9,65	5,65
Autres régimes	16,60	11,10	12,10	8,10

CCDD *: Hardinvast –Virandeville - Nouainville - St Martin le Gréard – Martinvast

Hors-Commune	Journée- repas	Journée sans -repas	Demi- journée repas	Demi- journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	18,50	15,00	14,00	10,00
Régime Agricole	17,80	14,30	13,70	9,70
Autres régimes	23,00	19,00	16,00	12,00

En cas de sortie exceptionnelle, la journée vous sera facturée 2 euros supplémentaire.